



Aix-en-Provence, le 29 octobre 2018

M. le Directeur des Opérations

Direction des Opérations
9, rue de Champagne
91205 ATHIS-MONS CEDEX

Objet : annonces abusives de compagnies aériennes

Copie : M. le Directeur Adjoint des Opérations, M. le chef de Centre du CRNA/SE

Monsieur le Directeur des Opérations,

Comme vous le savez, un mouvement de grève des contrôleurs aériens du CRNA Sud-Est a perturbé pendant 8 week-ends l'écoulement du trafic aérien. Il a été levé le 29 juin dernier, remettant le CRNA Sud-Est en fonctionnement nominal depuis ce jour. Toutefois, plusieurs mois maintenant après la fin de ce conflit, plusieurs compagnies aériennes, dont Air France, continuent d'expliquer quotidiennement à leurs passagers que les retards de leurs vols sont imputables à des grèves du contrôle aérien français.

L'UNSA-ICNA vous a alerté depuis des années sur la nécessité de ne pas appliquer à la DGAC les politiques publiques successives de baisse des effectifs compte-tenu des missions qui nous sont confiées. Il est le seul syndicat à avoir refusé de cautionner les protocoles d'accord de 2010 et de 2013, qui ont amené à la suppression de 250 postes d'ICNA.

Contrairement à ce que les compagnies relaient, le retard imputé aux avions traversant les espaces du CRNA Sud-Est n'est nullement dû à une contestation sociale, mais à des mesures de régulations du trafic aérien dont une des causes principales est bien le sous-effectif dont nous sommes victimes. Les contrôleurs aériens du CRNA Sud-Est sont des professionnels qui ont à cœur de rendre un service performant, pour la sécurité des vols, mais également pour la régularité des vols et la performance environnementale, malgré les nouvelles contraintes d'organisation du travail qui leur ont été imposées.

Ils sont particulièrement affectés de savoir qu'un tel message, nuisible à l'image de la profession, mais aussi de la DGAC dans son ensemble, continue à être diffusé auprès des passagers. Les contrôleurs du CRNA Sud-Est ont fait leur maximum tout au long de cet été aéronautique qui a atteint, une fois encore, de nouveaux records de trafic tandis que leur effectif est à son niveau historique le plus bas.

Nous vous prions donc de bien vouloir relayer auprès des compagnies aériennes, ainsi qu'auprès des chambres de commerce, via tous les moyens dont vous disposez, que les retards subis depuis fin juin ne sont que des retards structurels dus au sous-effectif dont sont victimes les contrôleurs du CRNA Sud-Est ; ceci en dépit des mesures de flexibilité sur l'organisation du travail des ICNA, comme les vacances complémentaires amenant à travailler jusqu'à 43h par semaine ou plus récemment les quatre horaires issus de l'accord du 13 juillet dernier.

Nous vous remercions par avance des démarches que vous entreprendrez en ce sens et serons attentifs à ce que l'image du CRNA Sud-Est et de la profession ne continue pas d'être ainsi écornée auprès des passagers.

Veillez agréer Monsieur le Directeur des Opérations nos salutations distinguées,



Le bureau de section du CRNA Sud-Est